

# *Canadian Journal of Linguistics*

## *Revue canadienne de linguistique*

---

### *Directives pour numéros thématiques*

En plus des numéros réguliers, la *Revue canadienne de linguistique (RCL)* publie des numéros thématiques, comprenant de six à huit articles, qui mettent l'accent sur un domaine spécifique de recherche. Le temps requis pour la production d'un numéro thématique est typiquement de 18 à 24 mois, du début du processus de soumission des articles jusqu'à la publication. Les étapes à suivre dans l'édition d'un numéro thématique sont décrites ci-dessous.

1. Proposition informelle : La rédactrice invitée potentielle<sup>1</sup> écrit à la rédactrice de la *RCL* et lui fournit autant d'information que possible au sujet du numéro thématique proposé (sujet, rédactrice(s) invitée(s), pertinence pour le lectorat de la *RCL*, lien à un colloque ou à une rencontre scientifique quelconque s'il y a lieu, auteures possibles, échéancier provisoire).
2. Si la proposition semble appropriée, la rédactrice de la *RCL* invite la rédactrice invitée potentielle à préparer une proposition détaillée. La proposition détaillée devrait suivre le modèle présenté ci-dessous.
3. La rédactrice de la *RCL* consulte l'équipe éditoriale (co-rédactrice, rédactrice des comptes rendus, membres du comité de rédaction, selon ce qu'il convient), et accepte ou rejette la proposition.
4. La rédactrice de la *RCL* et la rédactrice invitée se mettent d'accord sur un échéancier détaillé et une date provisoire de publication (volume et numéro).
5. La rédactrice invitée sollicite des contributions pour le numéro thématique, visant à recevoir un plus grand nombre d'articles que celui qui sera publié. La sollicitation peut prendre la forme d'un appel ouvert, par exemple sur la LINGUIST List ou toute autre liste de diffusion appropriée. Les auteures doivent soumettre leurs articles via le système de soumission électronique de la *RCL*.
6. La rédactrice invitée gère le processus d'évaluation (contact avec les évaluatrices, collecte et transmission des évaluations aux auteures), en se servant du système de soumission/d'évaluation électronique de la *RCL*. Chaque article doit être arbitré par deux évaluatrices, dont au moins une n'est pas liée au projet du numéro thématique. La rédactrice invitée doit aussi veiller à ce que les articles resoumis soient évalués une seconde fois par les mêmes évaluatrices si nécessaire. La liste des évaluatrices doit être approuvée par la rédactrice de la *RCL*.
7. La rédactrice invitée soumet à la rédactrice de la *RCL* l'ensemble des articles acceptables pour approbation finale.
8. La rédactrice en chef de la *RCL* lit les articles et les évaluations et se réserve le droit de porter une décision finale quant à la publication de chaque article du numéro thématique. Dans certains cas, des évaluations et des révisions supplémentaires faites par des personnes n'ayant aucun lien avec le numéro thématique seront requises.
9. Une fois qu'il y a un accord sur les articles qui sont acceptables pour publication, la rédactrice invitée s'assure que chaque auteure fournit une version finale qui est conforme au protocole de rédaction de la *RCL*. La rédactrice invitée est responsable de la première série de révisions.

---

<sup>1</sup> Dans ce texte, le féminin est inclusif et est utilisé pour alléger le texte.

# *Canadian Journal of Linguistics*

## *Revue canadienne de linguistique*

---

### *Modèle de proposition pour les numéros thématiques*

1. Sujet et pertinence : Pourquoi ce numéro est-il d'intérêt pour les personnes œuvrant dans le domaine, particulièrement à l'heure actuelle?
2. Lectorat cible : Fournir une liste de revues et de colloques savants dont les membres seraient susceptibles de s'intéresser au numéro proposé.
3. Contexte : Par exemple, est-ce que l'idée du numéro provient d'une conférence ou d'un atelier? Note : La *RCL* ne publie pas d'actes comme tels, seulement des articles qui sont évalués.
4. Noms et coordonnées de la/des rédactrice(s) invitée(s) (pas plus que deux, dont l'une est désignée comme rédactrice invitée responsable de la correspondance avec la *RCL*).
5. Plans établis pour la sollicitation d'articles (à part auprès des participantes au colloque/à la conférence).
6. Noms et coordonnées des contributrices déjà connues, avec les titres d'articles et les résumés de 150 mots.
7. Liste d'évaluatrices proposées (y compris les personnes liées au projet du numéro thématique et les personnes sans lien avec le projet)
8. Échéancier proposé, y compris les éléments suivants :
  - a. Date de l'appel aux soumissions;
  - b. Date limite des soumissions;
  - c. Date limite pour envoyer les articles aux évaluatrices (de 2 à 4 semaines après (b));
  - d. Date limite pour la réception des évaluations (de 4 à 8 semaines après (c));
  - e. Période de révision et de réévaluation (de 8 à 10 semaines après (d));
  - f. Date prévue pour la décision finale de la rédactrice de la *RCL* (2 semaines après (e));
  - g. Soumission des versions finales, corrigées par la rédactrice invitée (de 4 à 8 semaines après (f));
  - h. Révision et correction finale par la *RCL* (de 4 à 6 semaines);
  - i. Soumission des manuscrits corrigés à Cambridge University Press (4 mois avant la date de publication du numéro).